



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2020

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. **Approbation des projets de procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2020 et de la réunion jointe (débat public "télétravail") du 19 octobre 2020**
2. **Avis quant à la recevabilité des 12 nouvelles demandes de publique suivantes :**
 - Demande de pétition publique 1687 - Rücktritt oder Entlassung von Jean Asselborn, Außenminister von Luxemburg**
 - Demande de pétition publique 1688 - Interdiction de fumer aux arrêts de bus, de tram et de train, également dans les passages couverts ou souterrains**
 - Demande de pétition publique 1689 - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix**
 - Demande de pétition publique 1690 - Mesures Covid dans les écoles en Hiver**
 - Demande de pétition publique 1691 - Pétition pour l'accès au logement abordable**
 - Demande de pétition publique 1692 - Baisse des prix immobiliers**
 - Demande de pétition publique 1693 - Demande de modification de la Loi du 23 mai 2018. Infraction de dissimulation du visage. Voile Islamique**
 - Demande de pétition publique 1694 - Centre de loisirs pour conducteur de voitures et de motos**
 - Demande de pétition publique 1695 - Accès au logement**
 - Demande de pétition publique 1696 - Collecte séparée du plastique noir**
 - Demande de pétition publique 1697 - Fir Nuetsspadséiergäng ze erlaben ! Für das Erlauben nächtlicher Spaziergänge ! Pour la permission des promenades nocturnes ! For allowing nightly walks !**
 - Demande de pétition publique 1698 - Eng National Gedenkminutt fir d'Corona-Doudeger**

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. André Bauler, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Emile Eicher, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, M. Fernand Kartheiser, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch

M. Joé Spier, M. Laurent Besch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2020 et de la réunion jointe (débat public "télétravail") du 19 octobre 2020**

Les projets de procès-verbal sous rubrique sont approuvés.

2. **Avis quant à la recevabilité des 12 nouvelles demandes de publique suivantes :**

Demande de pétition publique 1687 - Rücktritt oder Entlassung von Jean Asselborn, Außenminister von Luxemburg

Demande de pétition publique 1688 - Interdiction de fumer aux arrêts de bus, de tram et de train, également dans les passages couverts ou souterrains

Demande de pétition publique 1689 - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix

Demande de pétition publique 1690 - Mesures Covid dans les écoles en Hiver

Demande de pétition publique 1691 - Pétition pour l'accès au logement abordable

Demande de pétition publique 1692 - Baisse des prix immobiliers

Demande de pétition publique 1693 - Demande de modification de la Loi du 23 mai 2018. Infraction de dissimulation du visage. Voile Islamique

Demande de pétition publique 1694 - Centre de loisirs pour conducteur de voitures et de motos

Demande de pétition publique 1695 - Accès au logement

Demande de pétition publique 1696 - Collecte séparée du plastique noir

Demande de pétition publique 1697 - Fir Nuetsspadséiergäng ze erlaben ! Für das Erlauben nächtlicher Spaziergänge ! Pour la permission des promenades nocturnes ! For allowing nightly walks !

Demande de pétition publique 1698 - Eng National Gedenkminutt fir d'Corona-Doudeger

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

*Demande de pétition publique **1687** - Rücktritt oder Entlassung von Jean Asselborn, Außenminister von Luxemburg*
Dépôt: le 29.09.2020 à 17:41
Pétitionnaire: Maurice Muller

*Demande de pétition publique **1690** - Mesures Covid dans les écoles en Hiver*
Dépôt: le 05.10.2020 à 23:38
Pétitionnaire: Regina Da Costa

*Demande de pétition publique **1691** - Pétition pour l'accès au logement abordable*
Dépôt: le 06.10.2020 à 03:49
Pétitionnaire: Jan Golan

*Demande de pétition publique **1694** - Centre de loisirs pour conducteur de voitures et de motos*
Dépôt: le 11.10.2020 à 00:52
Pétitionnaire: Charel Ries

*Demande de pétition publique **1695** - Accès au logement*
Dépôt: le 15.10.2020 à 20:15
Pétitionnaire: Michel Benduhn

*Demande de pétition publique **1696** - Collecte séparée du plastique noir*
Dépôt: le 22.10.2020 à 23:21
Pétitionnaire: Enrico Campanella

*Demande de pétition publique **1697** - Fir Nuetsspadséiergäng ze erlaben ! Für das Erlauben nächtlicher Spaziergänge ! Pour la permission des promenades nocturnes ! For allowing nightly walks !*
Dépôt: le 24.10.2020 à 10:38
Pétitionnaire: Marc Faramelli

*Demande de pétition publique **1698** - Eng National Gedenkminutt fir d'Corona-Doudeger*
Dépôt: le 24.10.2020 à 16:02
Pétitionnaire: Daniel Frères

AVIS NEGATIF

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif quant à la recevabilité de la

demande de pétition publique suivante :

*Demande de pétition publique **1692** - Baisse des prix immobiliers*

Dépôt: le 06.10.2020 à 09:52

Pétitionnaire: Catia De Almeida Fernandes

Motivation :

Pétition similaire à la *pétition publique 1691 – Pétition pour l'accès au logement abordable*, déposée le 06.10.2020 à 03 :49 heures. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

PETITIONS A REFORMULER

*Demande de pétition publique **1688** - Interdiction de fumer aux arrêts de bus, de tram et de train, également dans les passages couverts ou souterrains*

Dépôt: le 05.10.2020 à 13:36

Pétitionnaire: Ruslan Baidan

Motivation :

Une pétition publique doit être le reflet d'un intérêt général et non d'un intérêt personnel ou privé. En conséquence, les formulations personnelles sont à supprimer. Les membres de la Commission des Pétitions demandent donc au pétitionnaire de supprimer ou de remplacer les formulations suivantes : « ma femme » et « A mon avis ». De plus, il serait approprié de supprimer la dernière phrase du texte, ayant la teneur suivante: « Comment pensez-vous ? ».

*Demande de pétition publique **1693** - Demande de modification de la Loi du 23 mai 2018. Infraction de dissimulation du visage. Voile Islamique*

Dépôt: le 08.10.2020 à 18:49

Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener

Motivation :

Les membres de la commission prient le pétitionnaire de supprimer le terme « notre » pour ainsi répondre à l'exigence de ne pas présenter une pétition essentiellement à titre personnel, une pétition publique devant être le reflet d'un intérêt général et public.

PETITION MISE EN SUSPENS

*Demande de pétition publique **1689** - Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix*

Dépôt: le 02.10.2020 à 13:55

Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener

Motivation :

Les membres de la Commission des Pétitions demandent un avis juridique auprès de la Conférence des Présidents afin de clarifier les questions suivantes :

- 1) Est-ce que la Chambre des Députés est compétente pour désigner un candidat

au Prix Nobel de la Paix ?

- 2) Est-ce que la Chambre des Députés est compétente pour entreprendre des démarches afin de soutenir la candidature d'une personnalité donnée pour le Prix Nobel de la Paix ?

Échange de vues

Au cours de l'échange de vues, Madame la Présidente souhaite la bienvenue à Messieurs les Députés Fernand Kartheiser et Emile Eicher qui remplacent respectivement Messieurs Gast Gibéryen et Marco Schank au sein de la commission.

Concernant la **demande de pétition publique 1687 - *Rücktritt oder Entlassung von Jean Asselborn, Außenminister von Luxemburg***, Monsieur le Député Gusty Graas estime que l'auteur cite des sources et qu'il n'y a, de ce fait, aucune raison pour refuser la présente demande.

Madame la Députée Simone Asselborn se heurte à certaines formulations qu'elle juge non acceptables et elle demande s'il faut prier le pétitionnaire de les reformuler.

Madame la Députée Lydia Mutsch pense que la présente demande de pétition publique est sans objet, dans la mesure où un débat récent à la Chambre des Députés était déjà consacré au même sujet. L'oratrice s'inquiète pour la renommée de l'instrument des pétitions publiques.

Monsieur le Député Gusty Graas constate que le texte de la pétition 1687 semble citer en partie la demande qui était à la base du débat prémentionné. L'orateur estime que même si un sujet a déjà été traité par la Chambre des Députés, il convient de maintenir le droit d'un pétitionnaire à relever et poursuivre un débat.

Monsieur le Député Fernand Kartheiser souligne qu'on ne peut censurer une demande de pétition selon les éventuels états d'âme d'une majorité. Il estime également que le fait qu'un débat ait eu lieu à la Chambre ne peut pas empêcher les citoyens de rejoindre la discussion. L'orateur pense qu'il convient d'accepter la présente demande de pétition publique. Par ailleurs, l'orateur tend à souligner que son parti n'utilise pas les pétitions en tant de prolongement d'une politique qui serait la sienne.

Madame la Députée Simone Asselborn précise qu'elle n'entendait pas passer une muselière au pétitionnaire mais entendait vérifier si ses propos sont conformes aux règles appliquées par la Commission des Pétitions.

Monsieur le Député Marc Hansen rejoint la réflexion de Monsieur le Député Gusty Graas. Tout un chacun a le droit de soumettre à la Chambre des Députés ses revendications, pour autant qu'elles soient exprimées correctement, ce qui, en l'occurrence, est le cas.

Par ailleurs, l'orateur soulève une question de principe: comment faut-il étayer par une argumentation une revendication qui porte sur la démission d'un personnage politique? Est-ce que le règlement prévoit quelque chose dans un pareil cas? Il est clair que des arguments bidons doivent être évités.

Madame la Présidente constate qu'il y a déjà eu des pétitions publiques revendiquant la démission de personnalités politiques. Ces pétitions ont été acceptées par la Commission des Pétitions pour autant qu'elles n'étaient pas discriminatoires et ne contenaient pas d'appels à la haine. Il est à constater qu'elles n'ont jamais récolté un nombre important de signatures. En l'occurrence, l'oratrice pense que la formulation de

la présente pétition ne donne pas lieu à un refus. Tout au plus, on pourrait demander au pétitionnaire de la reformuler.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf rejoint la position de Monsieur le Député Gusty Graas et se prononce en faveur de l'acceptation de la présente pétition publique.

La Commission des Pétitions décide d'aviser favorablement la demande de pétition publique 1687.

La **demande de pétition publique 1689** - *Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix*, est à une exception près, identique à la demande de pétition publique 1685 - *Nomination du Président de la Fédération de Russie, Monsieur Vladimir Poutine, au Prix Nobel de la Paix*, émanant du même auteur. Celle-ci a été refusée parce qu'elle s'adressait au gouvernement et non à la Chambre des Députés. Par la demande de pétition publique 1689, l'auteur semble vouloir s'adresser à la Chambre des Députés. Une discussion a lieu au sein de la commission quant à la question de savoir si la Chambre des Députés est compétente pour proposer une candidature ou soutenir une candidature au Prix Nobel de la Paix.

Monsieur le Député Fernand Kartheiser constate de nouveau qu'il ne faut pas censurer les pétitionnaires et qu'il convient d'accepter une demande de la part d'un pétitionnaire si elle est conforme à la forme prévue pour le dépôt d'une pétition publique. Si la pétition recueille au moins 4.500 signatures, un débat aura lieu et l'on discutera du sujet revendiqué par le pétitionnaire.

Madame la Présidente signale que la commission essaie de ne pas accepter n'importe quoi.

Monsieur le Député Emile Eicher rejoint la réflexion de Monsieur le Député Fernand Kartheiser, alors qu'il concède ne pas être enthousiaste face aux démarches du pétitionnaire. L'orateur donne à considérer qu'il faut éviter de brader les pétitions sous peine de ne plus être pris au sérieux. Il pense qu'il serait utile de réfléchir sur des critères supplémentaires qui permettent de cadrer les situations de pétitions qui risquent d'exposer la Chambre au ridicule.

Madame la Présidente signale à ce propos que l'on a toujours essayé de garder une grande flexibilité d'appréciation dans le chef de la commission afin de ne pas être bloqué par des critères trop stricts qui s'appliqueraient d'office.

Monsieur le Député Paul Galles ne voit pas de raison pour refuser la présente demande de pétition publique. Il donne toutefois à considérer qu'il y a un risque de voir une inflation de demandes de pétition, proposant toutes une ribambelle de noms pour des prix, pour la nomination de stades ou autres choses. L'orateur pense qu'il convient de prévoir une disposition au règlement qui permette de cadrer ce genre de situations. Monsieur le Député fait miroiter la possibilité que le pétitionnaire aurait pu demander que la Chambre crée un site de soutien au candidat Poutine pour qu'il obtienne le Prix Nobel de la Paix...

Monsieur le Député André Bauler demande ce que l'on peut considérer comme étant d'intérêt national. Il estime que le critère est fort extensible.

Madame la Présidente rappelle que la Commission des Pétitions dispose de la latitude pour en décider et pour refuser, le cas échéant, une pétition si elle estime qu'elle ne

répond pas à un intérêt général.

Monsieur le Député Gusty Graas rejoint l'appréciation de Monsieur le Député Fernand Kartheiser. Il donne à considérer qu'il ne faut pas essayer d'interpréter outre mesure le texte de la présente pétition. Il donne encore à considérer que la réflexion que le Prix Nobel de la Paix vient tout juste d'être attribué et que, partant, la demande du pétitionnaire serait sans objet, n'est pas tenable. En effet, un tel prix est attribué annuellement et le pétitionnaire peut viser l'une des prochaines attributions. Par ailleurs, Monsieur le Député rappelle qu'il était observateur pour les élections en Russie et qu'il y a fait l'expérience que Monsieur Vladimir Poutine peut se prévaloir du soutien d'une large partie de la population. Ainsi peuvent différer les appréciations selon les points de vue des gens concernés. L'orateur estime qu'il convient d'accepter la présente demande de pétition publique.

Madame la Députée Octavie Modert estime que la présente demande ne s'adresse en fait pas à la Chambre des Députés et ne peut donc pas être acceptée. Elle souligne qu'il n'est pas de la compétence de la Chambre de transmettre une lettre à un quelconque destinataire.

Monsieur le Député Paul Galles pensait que la Chambre était compétente pour proposer des candidats au Prix Nobel de la Paix.

Madame la Présidente propose de s'enquérir à ce sujet auprès du service juridique de la Chambre.

Monsieur le Député Gusty Graas estime que de nombreuses pétitions sont acceptées où la Chambre des Députés n'est pas directement le destinataire mais fait plutôt fonction d'intermédiaire.

Monsieur le Député Fernand Kartheiser ne veut pas que la Chambre se remet elle-même en question et contribue ainsi à diminuer son propre rôle. L'orateur signale que le Parlement européen pour sa part n'hésite pas à choisir des candidats pour leur attribuer un prix.

Madame la Députée Lydia Mutsch rejoint les réflexions faites par Messieurs les Députés Paul Galles et Gusty Graas.

Monsieur le Député Marc Hansen estime que la présente demande devrait être acceptée.

Madame la Députée Simone Asselborn demande si la Chambre est compétente pour soutenir une candidature.

Monsieur le Député Marc Goergen pense que les parlements peuvent proposer des candidats au Prix Nobel de la Paix.

Madame la Députée Octavie Modert estime qu'avant de pouvoir soutenir une éventuelle candidature, il faudrait pour le moins que la Chambre des Députés consulte au préalable le Bureau de la Chambre ainsi que la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile.

Monsieur le Député Jean-Marie Halsdorf pense qu'il n'est pas possible de refuser la demande mais qu'il convient de la transférer à la Conférence des Présidents en vue de solliciter un avis juridique.

La commission décide de suspendre son avis sur la présente pétition publique et de transférer la demande au service juridique de la Chambre des Députés. Messieurs les Députés Gusty Graas, Marc Goergen, Fernand Kartheiser et Frank Colabianchi marquent leur abstention.

La demande de pétition publique 1692 - Baisse des prix immobiliers, est irrecevable car elle est similaire à la demande de pétition publique 1691 - *Pétition pour l'accès au logement abordable*, qui la précède chronologiquement et qui est plus générale. L'auteur de la pétition 1692 a la possibilité de se rallier à la pétition publique 1691.

Quant à la **demande de pétition publique 1698 - Eng National Gedenkminutt fir d'Corona-Doudeger**, Madame la Présidente a le sentiment qu'il s'agit d'une demande qui revête un caractère d'urgence. Puisque le texte contient une forme personnelle (le terme « ech » utilisé par l'auteur à deux reprises dans le texte de la pétition) il faudrait reformuler la pétition. L'oratrice demande aux membres de la commission s'ils seraient d'accord pour tenir une réunion de la Commission des Pétitions à brève échéance, à savoir au cours de la semaine prochaine, afin d'y accepter la présente demande, probablement déjà reformulée à ce moment. La réunion mise en avant par Madame la Présidente servirait uniquement pour évacuer le présent cas, qu'elle estime être urgent. Alternativement, Madame la Présidente propose de se mettre en rapport avec le pétitionnaire pour qu'il puisse se déclarer d'accord que la forme personnelle soit supprimée de son texte, ce qui permettrait en conséquence d'accepter déjà la pétition. Madame la Présidente situe la question dans un contexte plus général, caractérisé par le risque d'avoir un débat public ayant lieu seulement après la date d'échéance d'un événement visé par une pétition.

Monsieur le Député Marc Hansen souligne qu'il faut respecter le règlement de la Chambre des Députés et qu'il convient d'éviter d'avoir deux poids et deux mesures pour apprécier l'urgence d'une pétition. L'orateur met encore en avant le risque de voir surgir des discussions sur la question de savoir ce qui motive l'urgence dans un cas et non pas dans un autre cas.

Monsieur le Député donne à considérer dans le cas sous examen que l'auteur de la pétition connaît les règles qui régissent les pétitions. De fait, le pétitionnaire a déjà participé à un débat public. L'orateur pense que l'auteur de la pétition aurait pu la déposer un mois plus tôt, ayant ainsi le temps nécessaire pour aller au bout de l'instruction de la pétition avant l'échéance de la date limite qu'il envisage dans sa pétition. En effet, les décès dus au Covid-19 ne datent pas seulement d'aujourd'hui, estime l'orateur. Monsieur le Député conteste dès lors que la présente demande revête un caractère d'urgence. L'orateur tend à considérer la demande de pétition publique 1697 - *Fir Nuetsspadséiergäng ze erlaben ! Für das Erlauben nächtlicher Spaziergänge ! Pour la permission des promenades nocturnes ! For allowing nightly walks !*, comme étant plus urgente puisqu'elle vise à réagir à une disposition législative qui vient d'être décidée et qui va bientôt s'appliquer.

Madame la Présidente précise de nouveau que la considération qu'elle vient de soulever est une considération de nature générale, à savoir : comment la commission peut-elle procéder avec des pétitions qui dépendent d'une date qui risque d'être dépassée au moment où le débat public peut avoir lieu.

Monsieur le Député Marc Goergen ne voit pas l'urgence en ce qui concerne

l'instruction de la présente pétition, mais il comprend que la pétition est déposée dans le contexte de la recrudescence des contaminations et des cas de décès dus au Covid-19. Toutefois, l'orateur souligne qu'il faut éviter d'avoir deux poids et deux mesures pour traiter les demandes de pétition publique.

L'orateur constate encore que le site internet de la Chambre n'indique pas avec suffisamment de clarté que l'emploi des pronoms personnels par l'auteur d'une pétition n'est pas admis.

Madame la Présidente est favorable à ce que la présente demande de pétition soit acceptée. Quant à la réunion d'urgence qu'elle propose de tenir la semaine prochaine, Madame la Présidente précise que toutes les pétitions où il suffit de supprimer les pronoms personnels peuvent figurer à l'ordre du jour. L'oratrice déplore que les pétitions dont il suffit de supprimer un pronom personnel soient gardées longtemps en suspens.

En réponse à une question de Madame la Présidente, le secrétaire de la commission explique que la raison d'être de la suppression d'un pronom personnel provient de l'exigence qu'une pétition soit le reflet d'un intérêt général et non d'un intérêt personnel ou individuel, dont les pronoms personnels sont en effet l'expression. Il donne encore à considérer que certains pétitionnaires tiennent à maintenir les pronoms personnels qu'ils utilisent, même au risque que leur demande sera refusée.

Madame la Présidente soulève encore que l'auteur de la présente pétition propose de délaissier les feux d'artifices en fin d'année au profit d'une minute de silence. Ne faudrait-il pas que cette idée figure également à l'intitulé de la pétition, demande l'oratrice.

Puisque de l'avis de la commission tel n'est pas le cas, il convient simplement de supprimer deux fois le terme « ech » dans le corps du texte.

Madame la Présidente conclut qu'elle se mettra en rapport avec le pétitionnaire afin d'obtenir son consentement à ce que soit supprimé le terme « ech » à deux reprises. Sinon, la demande devra faire l'objet d'une prochaine réunion.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

CAS SPÉCIAL DE LA PÉTITION 1498 RECLASSÉE EN PÉTITION ORDINAIRE SUITE À LA RÉUNION DU 30 SEPTEMBRE 2020

Pétition 1498 - All Petitioun misst an di 3 offiziell Landessproochen iwwersat an verëffentlecht ginn (46 signatures)

La pétition en question, pour laquelle le pétitionnaire concerné avait demandé, par courriel du 22 septembre 2020, un reclassement en pétition ordinaire, a été reclassée en pétition ordinaire le 30 septembre 2020. **Toutefois, l'objet de la pétition 1498 visant clairement la Commission des Pétitions elle-même, il incombe à la Commission des Pétitions de prendre position.**

Madame la Présidente informe dans ce contexte les membres de la Commission des Pétitions qu'elle a eu un entretien avec Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire général de la Chambre des Députés concernant le recours à une traduction simultanée lors des débats publics. Selon l'oratrice, le Président et le Secrétaire général étaient

d'accord pour qu'une traduction simultanée soit à l'avenir organisée en cas de besoin. L'oratrice signale que la commission doit adresser une lettre à la Conférence des Présidents, demandant la prise en charge d'une traduction simultanée.

De plus, Madame la Présidente propose de demander à la Conférence des Présidents de couvrir les frais de voyage et d'hébergement d'éventuels experts qui pourraient accompagner les pétitionnaires.

Monsieur le Député Fernand Kartheiser signale à propos des traductions simultanées qu'il convient de parler d'une traduction non pas en trois langues nationales, mais bien en trois langues administratives.

Monsieur le Député Marc Goergen hésite à soutenir l'idée d'un dédommagement des experts qui assistent les pétitionnaires. Il donne à considérer qu'une telle possibilité pourrait dénaturer l'instrument des pétitions publiques.

Madame la Présidente rappelle que d'une part, les frais d'experts des Députés sont pris en charge. D'autre part, elle propose que le nombre d'experts des pétitionnaires pourrait être limité à un seul expert. L'oratrice invoque l'exemple du Bundestag allemand qui accepte la présence d'experts dans le cadre des pétitions.

Monsieur le Député Marc Goergen demande une précision. Faut-il seulement dédommager les frais de voyage ou faut-il également prendre en charge des honoraires ?

Madame la Présidente répond qu'il n'est pas question de prendre en charge des honoraires d'experts.

Monsieur le Député Marc Hansen rejoint les réflexions de Monsieur le Député Marc Goergen. Il propose de mener une discussion plus approfondie quant aux éventuels supports permettant d'assurer un bon déroulement des débats publics. L'orateur souligne que les frais d'honoraires d'experts ne peuvent pas être pris en charge par la Chambre des Députés.

En conclusion, Madame la Présidente demande que soit adressée une lettre à la Conférence des Présidents demandant la prise en charge des frais de traduction simultanée et de la traduction de toutes les pétitions publiques dans les trois langues administratives du pays, mais non pas la prise en charge de frais d'honoraires d'experts qui accompagnent les pétitionnaires.

Monsieur le Député Gusty Graas signale sa réserve quant au dédommagement d'éventuels experts. Il donne à considérer l'exemple d'experts en provenance des États-Unis, dont la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement constituerait sans doute un abus. L'orateur pense qu'il appartient certes au pétitionnaire de s'assurer le cas échéant d'une expertise, mais l'orateur met en doute qu'il appartienne à la collectivité d'en assurer le financement. Monsieur le Député pense que la question mérite d'être discutée davantage, et en particulier au sein des groupes et sensibilités politiques représentés à la Chambre des Députés.

Il est décidé de consacrer une réunion spécifique à la question des frais d'experts en vue d'étudier plus en détail les questions soulevées à ce propos.

DEMANDE DE PÉTITION ENVOYÉE PAR COURIER POSTAL À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Apparemment la demande en question a été lancée en collaboration avec un enfant de 9 ans !

Le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de l'enfant figurent dans le document afférent de 36 pages.

Madame la Présidente concède que le courrier en question ne rentre pas clairement dans les compétences de la Chambre des Députés, mais elle demande l'accord de la commission pour se mettre en rapport avec Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en vue de lui demander une prise de position au sujet de l'initiative de l'enfant en question. La commission n'y voit pas d'objection.

DEMANDE DE CLÔTURE DE LA PÉTITION 273

Pétition 273 - Pétition contre toute action visant à interdire aux pêcheurs l'accès aux différents lacs de la Haute-Sûre

Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a demandé la clôture de la pétition 273.

La commission décide la clôture de la présente pétition.

VALIDATION DE SIGNATURES (SEUIL DES 4.500 SIGNATURES NON ATTEINT)

Il n'y a pas de validation de signatures, car les 2 prochaines dates fin de la période de signature sont le 2 novembre 2020 (9 pétitions) et le 12 novembre 2020 (4 pétitions).

5 DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

La commission est d'accord pour que les pétitions publiques suivantes soient reclassées en pétitions ordinaires :

Pétition publique 1533 - Pour éviter tout abus de la part des employeurs. Pour la transparence, la protection et le respect des salariés licenciés. Pour la vérité et la justice. (36 signatures)

Pétition 1633 - Conversion de tous les véhicules de service et de livraison jusqu'à 3,5 t au fonctionnement électrique d'ici à la fin de 2025 (50 signatures)

Pétition 1654 - "Suppression d'accès et filtrage complet du trafic de tous sites à caractère pornographique sur Internet depuis le Grand-Duché de Luxembourg" (44 signatures)

Pétition 1655 - Baisser le prix des loyers au Luxembourg (201 signatures)

Pétition 1660 - COVID-19: Pétition Urgente pour l'ouverture des données de la pandémie au Luxembourg (35 signatures)

Pétition 1664 - Déduction des loyers d'habitation aux impôts (325 signatures)

CLÔTURES

Les pétitions suivantes sont clôturées :

Les auteurs des 2 pétitions suivantes n'ont pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler leur texte

Demande de pétition publique 1675 - Campagne nationale pour signaler que si quelqu'un dans la rue est dans une situation de détresse il faut appeler de l'aide et la définition de détresse (demande de reformulation du 17.09.2020 restée sans réponse)

Demande de pétition publique 1679 - Loi améliorant la protection des locataires et des acquéreurs de lots de copropriété (demande de reformulation du 17.09.2020 restée sans réponse)

Les auteurs des pétitions suivantes ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire (demandes du 22.09.2020)

Pétition publique 1497 - Dat nämmlecht lessensgeld fir jiddfereen an all Secteur

Pétition publique 1501 - Démission du comité de direction de la Spuerkees pour manque d'intérêt du bien-être de la population

Pétition publique 1511 - Faire du jour international de la femme un jour férié

Pétition publique 1516 - Grad sou wéi de Schouldokter soll e Psycholog all zwee Joer an d'Schoule kommen

Pétition publique 1517 - Pour plus de cours de luxembourgeois au sud du pays

Pétition publique 1518 - Cesser les devoirs à domicile au sein de l'école fondamentale (1ère à la 6ème classe)

Pétition publique 1520 - Répartition égale des cotisations aux régimes de pension des couples unis par le mariage ou par le partenariat (PACS)

Pétition publique 1523 - Allocutions COVID-19 sous-titrées en français

Pétition publique 1524 - Aide financière à certains Intérimaires du Grand-Duché de Luxembourg pendant la Corona crise (Covid 19)

Pétition publique 1525 - Création d'un fond de solidarité pour les commerces fermés durant l'état de crise sanitaire du Covid-19 financé par les commerces ouverts

Pétition publique 1527 - Suspension du paiement des prêts immobiliers et des prêts personnels suite à l'urgence du Coronavirus

Pétition publique 1531 - École virtuelle pendant le confinement Covid-19

Pétition publique 1534 - Aide aux exploitants de petits commerces et/ou cafés

Pétition publique 1536 - Aide financière aux PME et indépendants du Grand-Duché de Luxembourg pendant la Corona crise (Covid 19)

Pétition publique 1539 - Annulation de l'examen de fin d'études secondaires

Pétition publique 1543 - Légalisation du cannabis récréatif pendant le confinement

Pétition publique 1547 - L'inscription des psychologues au registre des professions de santé

Pétition publique 1551 - Wäertschätzung vun den "Helden" vun der Corona-Kris net

just a Krisen-Zäiten

Pétition publique 1552 - Une prime unique devrait être versée à tous les ouvriers et fonctionnaires publiques qui ont été indispensables pour le roulement du Pays et qui on continué à travailler pour leur engagement dans cette période de crise contre le COVID-19 afin que rien ne nous manque pendant le confinement

Pétition publique 1561 - Ouverture de centres de formation sportifs et de gymnases durant l'état de crise

Pétition publique 1563 - Faire tester au Covid-19 toute la population avant de commencer le déconfinement

Pétition publique 1564 - Imposition d'un quota de diffusion de musique "Made in Luxembourg" aux stations radios implantées au Grand-Duché de Luxembourg

Pétition publique 1565 - Schouljoer den 1. September 2020 ufänken / 2 Wochen supplementären Unterrecht, fir den Ausfall am Fréijoer ze kompenséieren

Pétition publique 1568 - Pétition demandant une semaine de Congé Récréatif Compensatoire suite au confinement COVID-19 pour tous les salariés du Luxembourg en 2021 ou 2022 !

Pétition publique 1569 - Décalage des vacances d'été aux mois de septembre-octobre

Pétition publique 1570 - Oui pour la reprise de l'enseignement fondamental ainsi que des crèches et structures d'accueil en date du 25 mai 2020 tout en protégeant les enfants et les membres de famille vulnérables au COVID-19

Pétition publique 1574 - Treizième mois du Gouvernement, des Députés et de la fonction publique

Pétition publique 1576 - Prévoir une « école de rattrapage » pour les élèves durant les vacances d'été 2020

Pétition publique 1577 - Accompagnement des familles pour les personnes en fin de vie dans les hôpitaux et les maisons de soins

Pétition publique 1578 - Schließung der Supermärkte ("Grande Surface") an einem Sonntag auch in Zukunft beibehalten

Pétition publique 1580 - Confinement et déconfinement FACULTATIF pour le peuple luxembourgeois et ses frontaliers FAKULTATIVEN Confinement an Déconfinement fir d'lëtzebuergesch Bevölkerung an seng Grenzgänger FREIE WAHL zum Fortführen oder Aufhebung der Ausgangssperre

Pétition publique 1581 - Pétition relative à une prise en charge du loyer commercial en cas de période exceptionnelle

Pétition publique 1583 - Prise en charge par les caisses de maladie d'une part des frais résultant de la pédicure médicale, prescrite par ordonnance médicale

Pétition publique 1585 - Autorisation de célébrer la messe publique avec participation des fidèles

Pétition publique 1588 - Demande de report des travaux de construction qui, en raison

de leur forte nuisance sonore, empêchent les étudiants et les personnes en télétravail d'effectuer leurs tâches professionnelles quotidiennes en période de confinement Covid-19

Pétition publique 1589 - Prime de reconnaissance pour les salariés des sociétés de service de sécurité et de gardiennage, dans le contexte actuel de la crise du Covid-19

Pétition publique 1590 - Création du métier d'agent de sécurité

Pétition publique 1592 - REFERUNDUM NATIONAL 5G

Pétition publique 1597 - Cette pétition exige une politique de relance durable (« Just Recovery ») pour assurer un avenir équitable pour tous et protéger l'environnement à travers la réduction en urgence de nos émissions de CO2. English: This petition demands a Just Recovery that ensures an equitable future for everyone and protects the environment by urgently bringing down our CO2 emissions. Deutsch: Diese Petition fordert einen gerechten Wiederaufbau, der eine gerechte Zukunft für alle sichert und die Umwelt schützt, indem wir umgehen.

Pétition publique 1599 - Protection des bars et restaurants pendant le Covid-19 via des mesures temporaires

Pétition publique 1603 - Doublement de la faveur fiscale résultant du taux de TVA réduit de 3% lors de construction ou rénovation

Pétition publique 1604 - Pour une réforme des retraites équitable et durable

Pétition publique 1606 - Finir l'état de crise, on doit s'habituer

Pétition publique 1607 - NON au port du masque obligatoire

Pétition publique 1609 - Télétravail frontalier: Négociation entre le gouvernement luxembourgeois et les gouvernements des pays frontaliers incitant les services fiscaux des pays frontaliers à permettre de télétravailler plus de 50% au Grand-Duché de Luxembourg sans qu'il y ait des impacts fiscaux ou sociaux pour les télétravailleurs

Pétition publique 1610 - Interdiction de l'utilisation d'enceintes portables dans la rue

Pétition publique 1611 - Instauration de "zones de rencontre" dans toutes les rues avec trottoirs étroits

Pétition publique 1612 - Retour à 3% de TVA pour le secteur HORESCA

Pétition publique 1613 - Demande de réouverture des aires de jeu au Luxembourg pour les enfants

Pétition publique 1616 - Mesures contre le littering / Massnahmen gegen die Vermüllung

Pétition publique 1617 - Stationnement gratuit de 12h00-14h00 pendant les jours ouvrables et les samedis dans tout le pays jusqu'à fin 2020 afin de relancer l'économie et le commerce local rapidement

Pétition publique 1618 - Facilitation à l'accession aux postes de chargés de cours dans l'enseignement public au Luxembourg

Pétition publique 1621 - Augmentation du taux de THC (Tetrahydrocannabinol) légal dans les produits de CBD (Cannabidiol) de 0,3% à 1.0%

Pétition publique 1623 - Schoulzäiten a Maison Relais-Zäiten esou bäibehalen wei an der Zäit vum Covid-19

Pétition publique 1624 - Toutes les entreprises doivent, à partir d'un bénéfice assez élevé, engager un certain nombre de salariés

Pétition publique 1625 - Place pour garer la voiture

Pétition publique 1626 - Intégration des avances sur les impôts / recalculs annuels d'impôts dans le salaire mensuel pour les couples imposés collectivement / Integrierung der Steuervorschüsse in den monatlichen Gehaltszahlungen für gemeinschaftlich besteuerte Paare

Pétition publique 1627 - Un système pour le remboursement des frais de vétérinaire / Eng Zousatzversécherung fir d'Déieren

Pétition publique 1628 - Abolir les dates obligatoires des congés collectifs dans le secteur du bâtiment

Pétition publique 1629 - Das Erhalten der Schulgruppen A und B

Pétition publique 1630 - Umstellung von Kleingeräten mit Verbrennungsmotoren zur Garten-, Wald- und Wegpflege auf Elektrobetrieb / Conversion des petits appareils à moteur à combustion pour l'entretien des jardins, des forêts et des chemins au fonctionnement électrique

Pétition publique 1631 - Extension du catalogue d'autorisation et de remboursement de la CNS pour inclure les méthodes de traitement alternatives et la naturopathie

Pétition publique 1632 - Les uniformes à l'école

Pétition publique 1636 - Pour la création d'un système d'auto-dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)

Pétition publique 1640 - Suppression des cotisations sociales pour les petites entreprises durant la période coronavirus de mars 2020 à mai 2020

Pétition publique 1642 - „E-Label“ für beim Kauf eines E-Fortbewegungsmittel auf Nachteile und Risiken hinzuweisen

Pétition publique 1643 - Introduction d'un système de vote populaire, pour voter des lois, comme en Suisse pour que la population puisse activement participer à la politique du Luxembourg

Pétition publique 1646 - Prime de risque au personnel soignant

Pétition publique 1649 - Pensionsberechtigt no 40 Joer Déngscht

Pétition publique 1652 - Augmentation des moyens de ramassage des déchets liés au Covid-19

L'auteur de la pétition suivante n'a pas réagi à la prise de position

gouvernementale (demande de réaction lancée le 16 juillet 2020 et restée sans réponse)

Pétition publique 1538 - Zréckbezuelen Gesondheetskees

PRISES DE POSITION DU GOUVERNEMENT

Pétition 1494 - Fir en Déierekierfecht hei zu Lëtzebuerg

Prise de position commune du 1^{er} octobre 2020 de la part de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et de Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Madame la Présidente s'exprime favorablement quant à la prise de position reçue.

Pétition 1504 - Demande de démission du Premier Ministre et tout le Gouvernement Luxembourgeois

Prise de position du 22 octobre 2020 de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État

Madame la Présidente prend acte de la réponse de Monsieur le Premier ministre.

Pétition 1459 - Demande d'une autorité supplémentaire aux agents de sécurité du service privé pour port de matraque ou bombe anti-agression et donner des avertissements taxés (AT) contre jet de déchet (mégot)

Information du 9 octobre 2020 de la part de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure

4. Divers

Madame la Présidente rappelle que les conclusions arrêtées à la suite du débat public du 29 juin 2020 relatif à la pétition publique - *Une prime unique pour tout le personnel des hôpitaux, cliniques, maisons médicales et maisons de soins pour leur engagement exceptionnel dans cette période de crise contre le COVID-19*, prévoyaient l'organisation d'un « hearing » dans le courant de l'automne 2020. L'oratrice constate que la Commission de la Santé n'y a pas encore donnée suite et propose de le lui rappeler.

Monsieur le Député Gusty Graas donne à considérer que vu l'évolution de la pandémie du Covid-19 et la nécessité d'y apporter une réponse, l'agenda de ladite commission a été bien rempli au cours des dernières semaines. L'orateur prie les membres de la commission de montrer de la compréhension face à ces circonstances.

Madame la Présidente propose que les membres présents de la Commission de la Santé doivent se charger de rappeler le point visé au sein de leur commission.

Luxembourg, le 6 novembre 2020

Le Secrétaire-administrateur,

La Présidente de la Commission des Pétitions,

Joé Spier

Nancy Arendt épouse Kemp